

Communiquer avec une personne sourde ou malentendante

Comprendre et se faire comprendre

- *Marie-Hélène ETIENNE*
- *Alain HÉARD*

Marie-Hélène ETIENNE travaille depuis 22 ans à l'Institut Public la Persagotière.

Educatrice Spécialisée, puis Interprète LSF/Français, ses missions se sont déroulées auprès d'adolescents en internat et au sein du service d'interprétation Français/LSF, ServiSigneS44. Elle intervient également auprès de jeunes lycéens et du service d'Aide à la Communication du plateau de services ESPAS (l'Essentiel des Services pour Adultes Sourds).

En parallèle, elle mène des actions de sensibilisation à la surdité en entreprises, établissements scolaires, administrations,...

Alain HÉARD est interface de communication et formateur en sensibilisation à la surdité depuis 11 ans. Il a intégré l'Institut Public la Persagotière au service d'Aide à la Communication d'ESPAS, il y a 4 ans.

En complément de ces accompagnements d'adultes et de ces actions de sensibilisation (entreprises, centres de formation,...), il est chargé du suivi en milieu professionnel des jeunes sourds/malentendants en contrat d'apprentissage.

La collaboration de l'équipe de professionnels d'ESPAS, a contribué à la conception et la réalisation de ce carnet.

Nous remercions les éditions du Fox et Monica Companys pour leur aimable autorisation de reproduction de leurs images.

n°58-2014

Publication Institut Public la Persagotière – www.la-persagotiere.fr

L'Institut Public la Persagotière tous droits réservés.

Les auteurs autorisent l'utilisation et la diffusion de ce carnet à des fins de formation, aux conditions expresses que leurs noms et son origine figurent sur chaque page.

Toute publication non autorisée s'expose à des poursuites judiciaires.

Introduction

L'accueil des personnes sourdes ou malentendantes est une source de questionnements bien légitime, liée à la méconnaissance du monde de la surdité et aux difficultés rencontrées pour communiquer.

Il existe un certain nombre d'idées reçues sur ce qu'est la surdité, l'apport des appareils auditifs, l'utilisation de l'oral, la lecture sur les lèvres, la langue des signes...

Ce livret a pour but de vous transmettre des informations, ainsi que des conseils, pour vous faciliter l'accueil, la communication et l'intégration de personnes sourdes ou malentendantes.

I - Modes de communication

Les personnes sourdes ou malentendantes utilisent différents modes de communication :

A. L'oralisation

Etre sourd ne veut pas dire être muet, contrairement aux idées reçues. Physiologiquement, les cordes vocales ne sont pas altérées par la perte auditive.

Cependant les **capacités d'oralisation ne sont pas les mêmes pour tout le monde** ; certaines personnes parlent clairement et d'autres sont plus difficilement compréhensibles. L'absence de contrôle de modulation de la voix peut parfois rendre les propos inintelligibles. A force d'habitude, la compréhension s'améliore.

B. La lecture labiale



(source : www.2-as.org/editions-du-fox/ Yves Lapalu : « sourd, cent blagues », tome I)

La lecture labiale est nommée également **lecture sur les lèvres**. Elle consiste à décrypter sur les lèvres de l'interlocuteur les mots qu'il prononce.

Mais la lecture labiale, à elle seule ne permet pas de tout comprendre : on estime qu'environ **30% du message oral** émis est perçu par ce biais. Cela dépend de la prononciation de l'interlocuteur, de sa physionomie labiale (lèvres fines, épaisses, barbe, etc.), mais aussi de la position de la personne qui parle (parler en montrant toujours son visage, ne pas être à contre-jour, avoir un éclairage suffisant dans la pièce).



(source : www.2-as.org/editions-du-fox/
Pat Mallet : « tant qu'il y aura des sourds »)

Avec la lecture labiale, la personne sourde reçoit en pointillé le message qui lui est transmis, puis elle reconstitue le sens global du discours par suppléance mentale. Cela ne garantit pas une bonne compréhension du discours et peut entraîner des malentendus et des quiproquos.

C'est pourquoi, les personnes sourdes ont besoin d'informations complémentaires, telles que le contexte, les gestes, les sous-titres, ou la LSF (Langue des Signes Française).



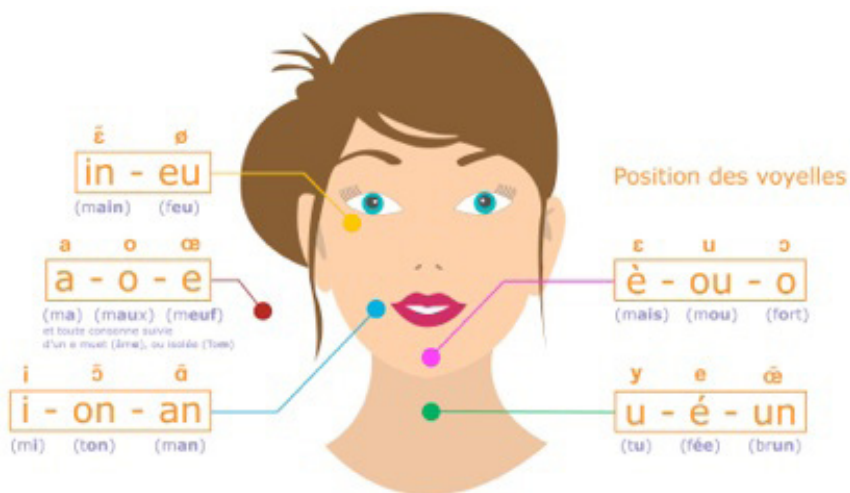
(source : www.2-as.org/editions-du-fox/)

Pat Mallet : « là-bas, y'a des sourds »)

C. Le Langage Parlé Complété (LPC)

En complément de la lecture labiale, les personnes sourdes, qui donnent priorité à une communication en langue orale française, peuvent avoir recours au LPC.

Par exemple, si l'on prononce les mots «pain», «main» et «bain», les lettres «P», «M» et «B» ont des formes de lèvres identiques ; le principe du LPC est de coder différemment avec la main, ces images labiales similaires.



Clés des consonnes

m (mare)	p (par)	b (bar)	l (la)	k (car)	s (sel)	g (gare)	j (fille)
t (toi)	d (dos)	n (non)	ʃ (chat)	v (va)	r (rat)		ɲ (camping)
f (fa)	ʒ (joue)	ʎ (lui)	ʒ (vigne)	z (base)			
<small>et toute voyelle non précédée d'une consonne (âge)</small>							
			w (oui)				

(source : www.codeurs-lpc31.fr)

D. La Langue des Signes Française (LSF)

C'est une **langue visuelle**.

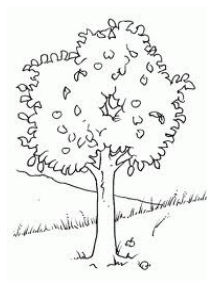
Elle est une **langue à part entière**, comme les langues parlées tel que le français ou l'anglais. Elle comporte sa syntaxe, sa grammaire, son vocabulaire, ses variations régionales et aussi ses différents niveaux de langage.

En langue des signes, le décor vient en premier, puis le personnage et enfin le verbe d'action, ce qui la différencie de la grammaire française.

Par exemple :

Ordre de la langue française : Le chat monte dans l'arbre

Ordre de la LSF :



Signe [arbre] + signe [chat] + mouvement du chat qui grimpe

E. La dactylogologie

La dactylogologie permet de présenter chaque **lettre de l'alphabet** par une position des doigts de la main. On peut ainsi épeler nom propre, prénom, et tout nouveau mot dont on ne connaîtrait pas le signe.



(source : Editions Monica Companys)

Quelques exemples de signes en LSF

BONJOUR



ÇA VA



S'IL VOUS PLAÎT



MERCI



COMPRENDRE



OUI



NON



FACILE



DIFFICILE



ESSAYER



RÉFLÉCHIR



CAFÉ



(source : Monica Companys «Signe particulier : sourds»
Editions monica companys-2010)

PAREIL



DIFFÉRENT



POUVOIR



NE PAS POUVOIR



TRAVAILLER



PAUSE



SAVOIR



NE PAS SAVOIR



NE PAS VOULOIR



VOULOIR



MANGER



BOIRE



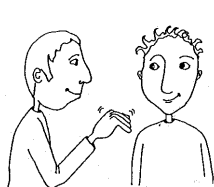
(source : Monica Companys «Signe particulier : sourds»
Editions monica companys-2010)

II - Vigilance et conseils

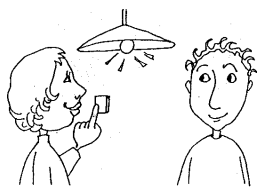
A. Comment interpeller une personne sourde

Les habitudes des personnes entendantes et celles des personnes sourdes ne sont pas les mêmes. Les attitudes des uns peuvent « choquer » les autres et inversement. Le contact physique peut faire partie plus facilement des habitudes de la personne sourde, alors qu'une personne entendant peut être surprise et gênée. Il faut donc prendre en compte les comportements de chacun afin que les relations se passent de la manière la plus harmonieuse possible.

Voici quelques techniques simples afin d'interpeller une personne sourde :



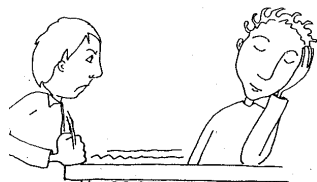
Taper sur l'épaule



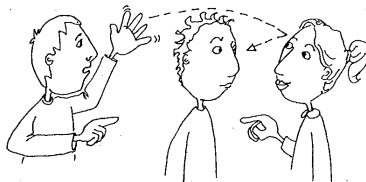
Jouer avec la lumière



Faire des moulinets



Emettre des vibrations



Faire appel à un tiers

B. Informations pratiques

Ce n'est pas la peine de passer de longues minutes à vouloir expliquer de nouvelles consignes à une personne sourde, en pensant qu'avec la lecture labiale, toutes les informations seront comprises.

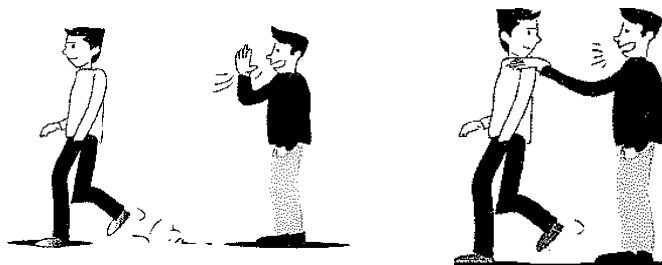
Elle a besoin de l'image, du visuel pour appréhender de nouvelles informations. La communication orale n'étant pas aisée, il est recommandé d'utiliser tout support ou technique existants, tels que :

ECRIT

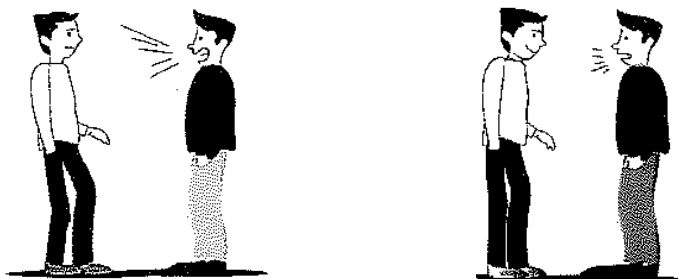
VISUEL (*Montrer, expérimenter*)



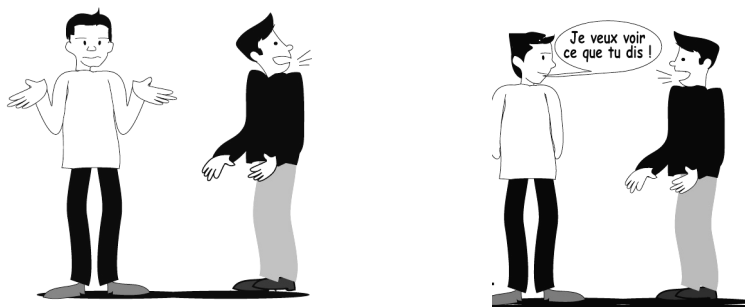
Quelques conseils pratiques pour faciliter la communication



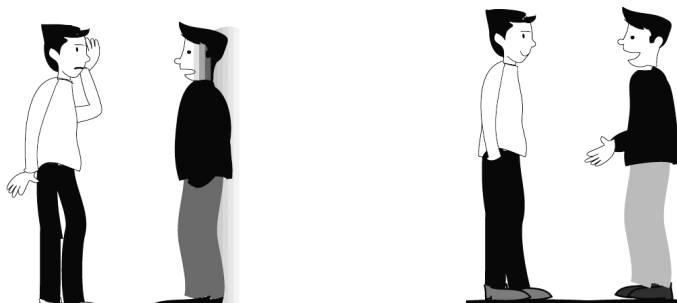
**Ne l'appellez pas s'il a le dos tourné.
Avertissez-le que vous souhaitez lui parler.**



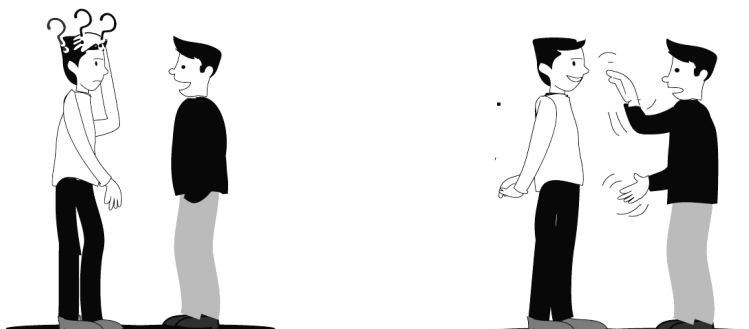
**Ne criez pas car cela gêne la lecture labiale.
Parlez normalement, calmement et distinctement.**



**Parlez-lui en face.
Il a besoin de voir pour comprendre.**



**Évitez de vous mettre à contre-jour,
car il a besoin de voir ce que vous dites.**



**Accompagnez votre discours de gestes simples.
Si vous devez répéter vos propos, utilisez des synonymes.**

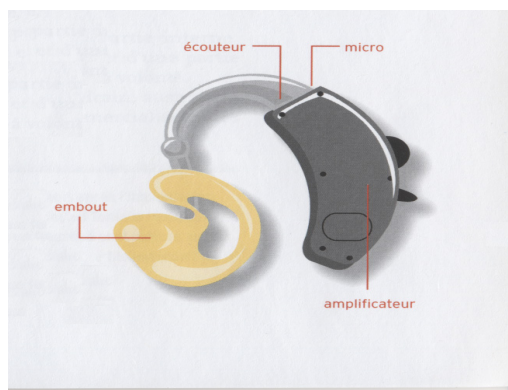
III - Et pour compléter

A. Aides techniques

Suivant le niveau de surdité des personnes, les aides techniques n'apportent pas les mêmes bénéfices et sont à évaluer en fonction de la perte auditive.

1. Prothèse auditive

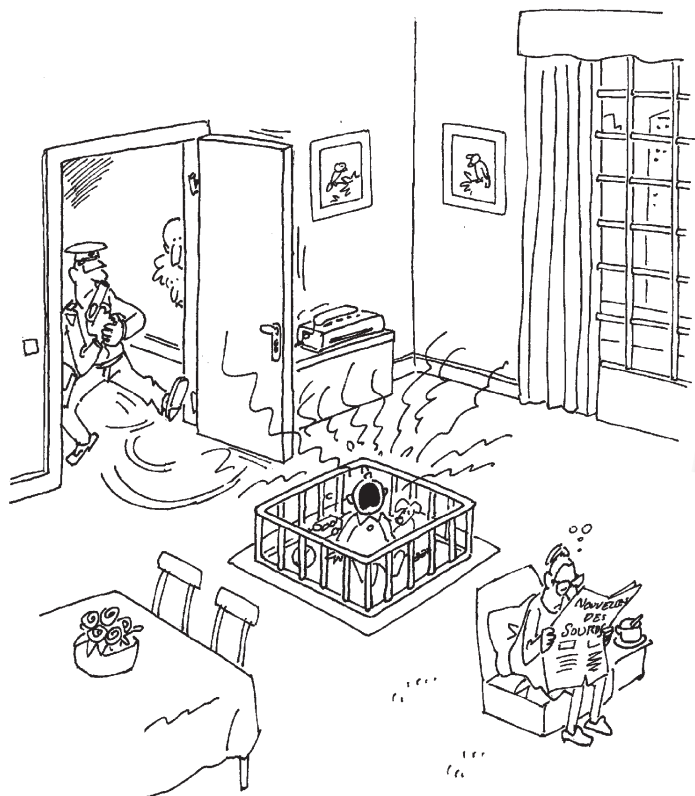
On ne peut pas comparer l'effet correcteur des lunettes avec l'effet amplificateur des prothèses auditives. En effet, ces dernières ne restituent pas une audition normale mais améliorent la compréhension des messages sonores (échanges, sons, bruits environnants,...).



**Espace Adapté
aux Malentendants**

Ce logo indique que le lieu est équipé d'une boucle magnétique. On peut les trouver dans certains lieux publics, tels que cinéma, théâtre, administration, ... La personne sélectionne la position T de sa prothèse, afin de recevoir les signaux sonores par amplification.

2. Aide à la vie quotidienne (personnelle et professionnelle)



Il existe différents matériels qui facilitent le quotidien des personnes sourdes et malentendantes.

(source : www.2-as.org/editions-du-fox/ Pat Mallet : « tant qu'il y aura des sourds »)

- **Les réveils**

Ceux-ci sont équipés de vibreur et/ou de flash.



- **Les téléphones portables et fixes**

Ceux-ci sont équipés d'un amplificateur intégré et/ou de la technologie bluetooth.



(Source www.surdicite.fr)

● Les alarmes-incendie

Celles-ci sont équipées de l'alarme sonore et d'un flash lumineux et peuvent être reliées à un vibreur.



Alarme maison

(source : www.surdicite.fr)

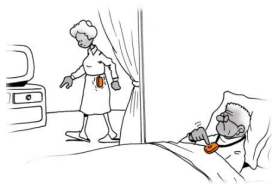


Alarme entreprise

(source : cordia.fr)

● Les montres et boîtiers d'appel à la personne

Ces matériels permettent d'envoyer un signal vibrant ou lumineux à la personne sourde. (Exemple : sonnette de la porte, pleurs de bébé, sonnerie du téléphone,...)

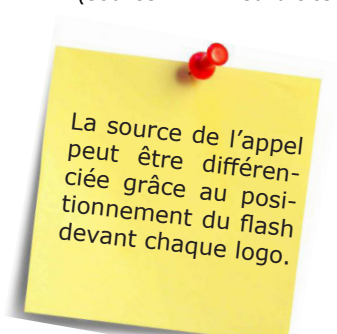


(source : www.surdicite.fr)



(source : www.journaldugeek.com)

Montre pouvant recevoir un message.



- **Les contacts des services de secours**



SAMU **POLICE GENDARMERIE** **SAPEURS POMPIERS**

Une urgence ?

Envoyez un **SMS** au **114**

114, numéro d'urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler.

URGENCE
114

114, le numéro unique et gratuit
pour les sourds, malentendants, aphasiques, dysphasiques
pour contacter **par SMS ou fax** les **services d'urgence** :
SAMU (15), Police-Gendarmerie (17) et Sapeurs-Pompiers (18).

**SI VOS PROCHES SONT CONCERNÉS
INFORMEZ-LES**



+ D'INFOS
www.urgence114.fr





UNIVERSITÉ
DES OFFICIERS SUPPLÉMENTAIRES
DU SAUVETÉ

MINISTÈRE
DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

Communication : gsm@urgence114.fr | 114/114

B. Aides humaines

Afin de faciliter la communication entre sourds et entendants, différents professionnels sont susceptibles de pouvoir intervenir.

1. Interprète Français / Langue des Signes Française

Professionnel qui permet à deux communautés linguistiques d'échanger librement dans le respect de leur langue et de leur culture réciproque.

(source : *plaquette ServiSigneS44*)



(source : *parolesdelus.com*)

Les interprètes peuvent intervenir sur site ou par le biais de la visio-conférence. Ce système n'a pas pour objectif de remplacer les services des interprètes physiquement présents, mais de proposer un service complémentaire qui répondra à des besoins précis et définis avec les salariés sourds, l'entreprise et les interprètes eux-mêmes.
(source : *www.afils.fr*)

2. Interface de communication

Professionnel qui traduit les échanges et les reformule si nécessaire en s'adaptant au profil linguistique de la personne.

Il sensibilise et conseille l'environnement de la personne sourde sur les stratégies possibles à mettre en place afin de permettre l'autonomie de la personne.

3. Codeur LPC

Professionnel qui utilise le LPC (Langage Parlé Complété) afin d'assurer à la personne sourde une bonne réception de tous les messages oraux.

C. Quelques sites Internet

Afin de vous permettre de découvrir le monde des sourds, la langue des signes et toutes autres informations nous vous proposons quelques sites utiles :

- www.sematos.eu (dictionnaire LSF)
- www.monica-companys.com (livres, DVD, informations diverses)
- [LSF sur le web](#) (dictionnaire LSF et histoire des sourds)
- www.elix-lsf.fr (dictionnaire LSF et application smartphone)

Cette liste n'est pas exhaustive mais vous guidera dans vos recherches.

**« Le handicap, ce n'est pas vivre avec
une qualité en moins,
c'est développer des qualités en plus... »**

(Source « guide pratique » INJS Paris)

Un **plateau de services** proposant un panel de prestations à destination des **adultes sourds, devenus sourds, malentendants ou entendants** (particuliers et entreprises).

Pour toutes demandes concernant :

- ▶ FORMATION (cours de langue des signes, sensibilisation à la surdité...)
- ▶ INTERPRÉTATION
- ▶ COMMUNICATION
- ▶ DIAGNOSTIC & CONSEIL
- ▶ ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL
- ▶ PLATEAU D'AIDES TECHNIQUES
- ▶ CENTRE DE DOCUMENTATION SPÉCIALISÉ

TOUTES DEMANDES

Contactez **Catherine OLLIER**, Conseillère Technique Bilingue français - LSF
Permanence accueil physique et téléphonique

le lundi matin de 9h à 12h

✉ espas@la-persagotiere.fr



CENTRE DE FORMATION

Contactez **Maria HOUHOU**, Assistante d'ESPAS

Lundi - Mardi - Jeudi : 9h-12h / 14h-17h

Mercredi - Vendredi : 9h-12h

✉ centre.formation@la-persagotiere.fr

☎ **02 40 75 75 54** - 📠 02 40 75 63 15

Catalogue de formation en ligne : www.la-persagotiere.fr (rubrique « formation »)

Dernières publications

- n° 50-2013 - BALUY-CHEVALIER S., CHAUVIN P., LANGEVIN C., *Surdité... fenêtres imaginaires*
- n° 51-2013 - LE CAPITAINE J.-Y., *L'inclusion n'est pas un plus d'intégration : l'exemple des jeunes sourds*
- n° 52-2013 - QUENTIN B., *Situation de handicap : quelles différences, quelle égalité ?*
- n° 53-2013 - BRIN C., *Quelle est la place du professeur CAPEJS dans l'inclusion des enfants sourds ?*
- n° 54-2013 - HIPEN Network, *A mobility experience : education and support for deaf children with associated disabilities*
- n° 55-2013 - LE CAPITAINE J.-Y., *Des pratiques intégratives aux politiques inclusives*
- n°56-2014 - FLAUX S. et LE CORRE A., *Atelier Habiletés Sociales*
- n°57-2014 - RELET C., *Activités pour des adolescents sourds avec handicaps associés*

Ces publications sont également disponibles, sur le site de l'Institut Public la Persagotière, (rubrique carnets de la Persagotière) : www.la-persagotiere.fr

Institut Public la Persagotière
2 rue René Dunan - CS 66216 - 44262 NANTES Cedex 2

☎ 02 40 75 63 15

✉ contact@la-persagotiere.fr

